

**Matière:** 'Houmach - **Rubrique:** Sefer Devarim - **Paracha:** Choftim, Ch. 21 v. 1-9

**Thème:** Le mort abandonné - **Auteur:** Dan Bijaoui

## Titre: Répondre à la fatalité du mal



### Observations du rédacteur

Cette étude a pour objet le mort abandonné. Elle se divisera en deux parties: la première portera sur les règles relatives à la mitsva du mort abandonné que les Sages déduisent des versets. La seconde partie essaiera de répondre à la question du sens de cette mitsva énigmatique.



### Le texte étudié

#### דברים כא' א'-ט'

כִּי-יִמָּצָא חָלָל, בְּאֶדְמָה אֲשֶׁר ה' אֱלֹהֶיךָ נָתַן לְךָ לְרִשְׁתָּהּ, נָפֵל, בְּשָׂדֶה: לֹא נוֹדַע, מִי הִכּוֹהוּ. וַיֵּצְאוּ זִקְנֵיךָ, וּשְׂפָטֶיךָ; וּמַדְדוּ, אֶל-הָעֵרִים, אֲשֶׁר, סְבִיבֹת הַחֹלֵל. וְהָיָה הָעִיר, הַקְּרֹבָה אֶל-הַחֹלֵל-- וְלָקְחוּ זִקְנֵי הָעִיר הַהוּא עֵגְלֹת בָּקָר, אֲשֶׁר לֹא-עֵבֵד בָּהּ, אֲשֶׁר לֹא-מִשְׁכָּה, בְּעַל. וְהוֹרְדוּ זִקְנֵי הָעִיר הַהוּא אֶת-הָעֵגְלָה, אֶל-נַחַל אֵיתָן, אֲשֶׁר לֹא-יַעֲבֹד בוֹ, וְלֹא יִזְרַע; וְעֲרְפוּ-שָׂם אֶת-הָעֵגְלָה, בְּנַחַל. וְנִגְשׂוּ הַכֹּהֲנִים, בְּנֵי לֵוִי--כִּי בָּם בָּחַר ה' אֱלֹהֶיךָ לְשִׁרְתּוֹ, וּלְבָרֶךְ בְּשֵׁם ה'; וְעַל-פִּיהֶם יִהְיֶה, כָּל-רִיב וְכָל-נִגְעָה. וְכֹל, זִקְנֵי הָעִיר הַהוּא, הַקְּרֹבִים, אֶל-הַחֹלֵל--יִרְחֲצוּ, אֶת-יְדֵיהֶם, עַל-הָעֵגְלָה, הָעֲרוּפָה בְּנַחַל. וְעָנּוּ, וְאָמְרוּ: יְדִינוּ, לֹא שָׁפְכָה (שָׁפְכוּ) אֶת-הַדָּם הַזֶּה, וְעֵינֵינוּ, לֹא רָאוּ. כִּפֹּר לְעַמְּךָ יִשְׂרָאֵל אֲשֶׁר-פָּדִיתָ, ה', וְאֶל-תִּתֵּן דָּם נָקִי, בְּקֶרֶב עַמְּךָ יִשְׂרָאֵל; וְנִכְפַּר לָהֶם, הַדָּם. וְאַתָּה, תִּבְעַר הַדָּם הַנָּקִי--מִקְרָבְךָ: כִּי-תַעֲשֶׂה הַיִּשָּׂר, בְּעֵינֵי ה'.



Notes de  
l'enseignant

**Deutéronome 21, 1-9**

1 "Si l'on trouve, dans le pays que l'Éternel, ton Dieu, te donne en possession, un cadavre gisant en plein champ, et que l'auteur du meurtre soit resté inconnu, 2 tes anciens et tes juges s'y transporteront, et mesureront la distance jusqu'aux villes situées autour du cadavre. 3 La ville la plus rapprochée du cadavre étant déterminée, les anciens de cette ville prendront une jeune vache qu'on n'aura pas encore été employée au travail, qui n'aura porté aucun joug. 4 Ces anciens feront descendre la génisse dans un bas-fond sauvage, où on ne laboure ni ne sème, et là, dans ce bas-fond, ils briseront la nuque à la génisse. 5 Puis s'avanceront les pontifes, descendants de Lévi; car ce sont eux que l'Éternel, ton Dieu, a désignés pour le servir, pour prononcer les bénédictions en son nom, et c'est par eux qu'est jugé tout débat, tout dommage. 6 Et tous les anciens de la ville en question, comme voisins du cadavre, se laveront les mains sur la génisse dont on a brisé la nuque dans le bas-fond. 7 Et ils diront tour à tour: "Nos mains n'ont point répandu ce sang-là, et nos yeux ne l'ont point vu répandre. 8 Pardonne à ton peuple Israël, que tu as racheté, Seigneur! Et n'impute pas le sang innocent à ton peuple Israël!" Et ce sang leur sera pardonné. 9 Toi, cependant, tu dois faire disparaître du milieu de toi le sang innocent, si tu veux faire ce qui est juste aux yeux de l'Éternel.

**L'hébreu dans le texte**

- **חלל**: cadavre, comme **חלול**, profanation, (rendre profane), car un cadavre est un corps sans âme qui relève de la sainteté. L'homme vivant est un être sacré; la mort le profane en quelque sorte et le dégrade en chose.
- **ומדדו**: de la racine **מדד**, mesurer.
- **סביבות**: aux alentours, de la racine **סבב**.
- **בקר**: gros bétail
- **איתן**: littéralement puissant, fort.
- **וערפו**: briseront la nuque, du mot **עורף**, la nuque.



## Analyse thématique

### 1) INTRODUCTION

Le Ibn Ezra interroge l'emplacement de cette mitsva dans la Tora. Elle vient juste après les lois relatives à la guerre. Pourquoi?

#### אבן עזרא פסוק א

כאשר הזכיר המלחמה על האויב אמר ואם אדם ילחם עם אחד  
ונמצא חלל בארץ ישראל ולא נודע מי הכהו

#### Ibn Ezra sur verset 1

Puisque il a traité les affaires de la guerre avec les ennemis, il a dit si un homme se bat avec un autre et que (par la suite) on trouve un cadavre en Israël sans savoir qui l'a tué.

Le lien entre cette mitsva et les précédentes s'explique dans la mesure où il s'agit de manière générale de situation de guerre et combat.

### 2) LES DINIM DE LA MITSVA (LES LOIS)

Si l'on prête attention au premier verset de notre section, nous nous apercevons que plusieurs mots sont précis et répétés. Ces mots sont pour les Sages une source de déduction de plusieurs halahot:

#### דברים כא 'א

א כִּי-יִמָּצָא חָלָל, בְּאֶדְמָה אֲשֶׁר ה' אֱלֹהֶיךָ נָתַן לְךָ לְרִשְׁתָּהּ, נָפֵל,  
בְּשָׂדֶה: לֹא נֹדָע, מִי הִכָּהוּ. ב וַיֵּצְאוּ זִקְנֶיךָ

#### Deutéronome 21, 1

1 "Si l'on trouve, dans le pays (littéralement 'sur la terre') que l'Éternel, ton Dieu, te donne en possession, un cadavre gisant (littéralement: tombé) en plein champ et que l'auteur du meurtre soit resté inconnu,  
2 tes anciens et tes juges s'y transporteront

Le verset précise que le cadavre doit être 'trouvé', et cela 'sur la terre' en 'plein champ', et qu'il soit 'tombé'.

**Abraham ibn Ezra**  
(1090-1165)  
Un des plus éminents érudits juifs de l'Âge d'Or espagnol. Il suit le sens littéral.

Dans le traité *Sota*, au neuvième chapitre, les Sages en déduisent des dinim:

### סוטה פרק ט' משנה א'

נמצא טמון בגל או תלוי באילן או צף על פני המים לא היו עורפים שנאמר "באדמה" ולא טמון בגל, "נופל" ולא תלוי באילן, "בשדה" ולא צף על פני המים. נמצא סמוך לספר או לעיר שרובה עובדי כוכבים או לעיר שאין בה בית דין לא היו עורפים.

#### Michna Sota 9,1

S'il a été trouvé dans un tas de pierres ou pendu à un arbre ou flottant sur l'eau on ne brise pas la nuque comme il est dit "sur la terre" et non dans un tas de pierre, "soit tombé" et non pendu à un arbre, "dans le champ" et non flottant sur l'eau. S'il a été trouvé proche de la frontière ou d'une ville avec une majorité d'idolâtres ou d'une ville dans laquelle ne siège pas un beit din (tribunal) on ne brise pas la nuque.

Ainsi le cadavre doit être trouvé sur le sol ferme et à découvert.



#### Pistes de réflexions et débats

Quel est le sens de ces restrictions? Pourquoi un mort trouvé dans l'eau, enfoui sous des pierres, ou pendu à un arbre ne mérite-t-il pas que l'on réponde de son assassinat?

La Michna n'explique pas la suite des dinim qu'elle enseigne, les Sages du Talmud s'interrogent donc : pourquoi on ne brise pas la nuque de la jeune vache si l'on trouve le mort au bord de la frontière ou proche d'une ville avec une majorité d'idolâtres ? Ils apportent comme source le premier verset de notre section:

מסכת סוטה מ"ה:

דכתיב "כי ימצא"

#### Traité Sota 45b

Comme il est écrit: "Lorsque sera trouvé (découvert)".

Le mot 'מצא' signifie être trouvé, comme un objet que l'on trouverait dans la rue. Or le propre d'une trouvaille est que l'on ne s'attend pas à la découvrir. De même, lorsque le verset formule la découverte d'un cadavre en termes de 'trouvaille', elle veut dire qu'il doit se trouver en un lieu dans lequel il n'est pas habituel de rencontrer un cadavre. Or

au bord des frontières ou au bord des villes idolâtres il était habituel qu'un homme soit assassiné.



### Pistes de réflexions et débats

Quel est le sens de cette nouvelle restriction? Pourquoi est-il nécessaire que l'assassinat soit pour ainsi dire inattendu pour devoir répondre de la mort d'un homme?

De plus les Sages déduisent des derniers mots du premier verset 'ולא נודע מי הכהו' qu'on procédait à la mitsva de la jeune vache à condition que le meurtrier soit inconnu. Si l'on sait qui est le meurtrier on ne brisait pas la nuque de la jeune vache.

Les Sages expliquent:

#### מסכת סוטה מ"ז.

עד אומר ראיתי את ההורג ועד אומר לא ראית, אשה אומרת ראיתי ואשה אומרת לא ראית, היו עורפים. עד אומר ראיתי ושניים אומרים לא ראית היו עורפים. שניים אומרים ראינו ועד אחד אומר להם לא ראיתם לא היו עורפים.

#### Traité Sota 47a

Un témoin dit j'ai vu le meurtrier et un témoin dit tu n'as pas vu, une femme dit j'ai vu et une femme dit tu n'as pas vu, on brisait la nuque. Un témoin dit j'ai vu et deux témoins disent tu n'as pas vu on brisait la nuque. Deux disent nous avons vu et un témoin leur dit vous n'avez pas vu on ne brisait pas la nuque.

Il faut savoir que pour la Tora c'est sur la bouche de deux témoins 'que se lève chaque chose'. Ainsi si un témoin vient affirmer qu'une personne a tué un homme, on ne le tuera pas. De plus si deux témoins contredisent le témoignage d'une seule personne, on n'écoute que les deux témoins. De même, une femme n'est pas apte à témoigner sur les affaires de meurtre.

Les Sages déduisent des mots 'que l'auteur du meurtre soit resté inconnu' que la mitsva n'est applicable que si le meurtrier est resté inconnu. Les Sages comprennent que même si une seule personne affirme connaître le meurtrier et même si cette personne est une femme on ne brisait pas la nuque de la jeune vache.

Dans la même optique, les Sages enseignent:

**מסכת סוטה מ"ז:**

תנו רבנן משרבו הרוצחנים בטלה עגלה ערופה לפי שאינה באה אלא על הספק משרבו הרוצחנים בגלוי בטלה עגלה ערופה.

**Traité Sota 47b**

Les Sages ont enseigné: depuis que les meurtriers se sont multipliés, la mitsva de la jeune vache a été annulée car elle ne vient que lors d'un doute (concernant l'identité du meurtrier). Depuis que les meurtriers se sont manifestement multipliés, la jeune vache a été annulée.

Sur le dernier din de la Michna qui enseigne que l'on ne brise pas la nuque de la jeune vache et que l'on ne mesure pas la distance entre le mort et la ville si le cadavre est trouvé proche d'une ville dans laquelle ne siège pas de tribunal, les Sages du Talmud apporte le début du second verset:

**מסכת סוטה מ"ה:**

דבעינא זקני העיר וליכא

**Traité Sota 45b**

Car on a besoin des anciens de la ville et il n'y en a pas.

En effet, le deuxième verset stipule qu'après avoir désigné la ville la plus proche, les juges de cette dernière devaient descendre une jeune vache et procéder au processus de la mitsva. Les Sages en déduisent que si le cadavre était trouvé proche d'une ville dans laquelle ne siège aucun tribunal, on ne brisait pas la nuque de la jeune vache, car ce sont les juges de la ville désignée qui devaient la lui briser et que dans notre cas il n'y a pas de juges. (Toutefois, si une ville dans laquelle siège un tribunal se trouve un peu plus loin du cadavre que la ville dans laquelle ne siège pas de tribunal c'est elle qui était désignée pour la mesure et le processus de la mitsva.)

**Pistes de réflexions et débats**

Pourquoi est-il nécessaire que ce soit les juges de la ville la plus proche qui s'engagent dans le processus de la mitsva au point d'annuler la mitsva dans le cas où le mort se trouve aux alentours d'une ville dans laquelle ne siège aucun tribunal?

Les Sages déduisent de la fin du premier verset et du second verset une autre série de dinim.

Nous lisons dans le second verset que les Juges et les Anciens devaient se rendre au lieu où se trouvait le cadavre et mesurer la distance qui sépare le mort de la ville la plus proche.

La question est de savoir combien de juges devaient se déplacer, et déterminer la nature de ces juges: sont-ce des juges de n'importe quel tribunal ou des juges d'un tribunal spécifique ?

La Michna se pose la question et répond:

### מסכת סוטה מ"ד:

"ויצאו זקניך ושופטיך" שלושה מבית דין הגדול שבירושלים היו יוצאים. רבי יהודה אומר חמישה שנאמר "זקניך" שניים, "ושופטיך" שניים, ואין בית דין שקול, מוסיפים עליהם עוד אחד.

### Traité Sota 44b

"Tes anciens et tes juges s'y transporteront" – Trois du grand tribunal de Jérusalem sortaient. Rabi Juda dit: cinq comme il est dit: "Tes anciens" deux, "tes juges" deux: et il n'y a pas de tribunal pair, on en ajoute un de plus.

Sur la première question tous les Sages sont d'accord: pour la mesure ce sont des juges du grand tribunal de Jérusalem qui étaient désignés.

Pour la deuxième question, la Michna nous présente une controverse entre les Sages et Rabi Juda: les premiers sont d'avis que trois devaient se déplacer. Mais pour Rabi Juda cinq juges devaient aller au lieu où se trouve le cadavre. L'explication de Rabi Juda repose sur le fait que la Tora utilise à deux reprises un pluriel (tes juges, tes anciens) et une règle de lecture des versets bibliques enseigne qu'un mot mis au pluriel signifie au moins deux personnes ou deux objets. Il ressort, dit Rabi Juda qu'avec ces deux mots nous obtenons quatre juges et selon la règle que tout tribunal doit contenir un nombre impair de juges, on en ajoutait un, ce qui fait un total de cinq juges.

Au sujet de la fin du second verset qui enjoint aux juges du Tribunal de Jérusalem de mesurer la distance entre le cadavre et la ville la plus proche, nous trouvons différentes halachot. De plus une controverse existe entre Rachi et le Rambam au sujet de cette mesure.

Le premier verset dit:

### דברים כא' א

א כִּי-יִמָּצָא חָלָל, בְּאֶדְמָה אֲשֶׁר ה' אֱלֹהֶיךָ נָתַן לְךָ לְרִשְׁתָּהּ, נֶפֶל,  
בְּשָׂדֶה: לֹא נֹדֵעַ, מִי הִכָּהוּ.

#### Deutéronome 21, 1

1 "Si l'on trouve, dans le pays que l'Éternel, ton Dieu, te donne en possession, un cadavre gisant en plein champ, et que l'auteur du meurtre soit resté inconnu.

Toutes les villes d'Israël étaient divisées selon les douze tribus du peuple juif. Une seule ville n'était pas divisée: Jérusalem. Le verset, précise que le cadavre devait être trouvé dans un lieu que Dieu "t'a donné en héritage", ce qui signifie qu'il soit divisible selon les tribus d'Israël, or Jérusalem ne l'était pas comme nous l'avons dit. Les Sages en déduisent:

### מסכת סוטה מ"ד:

ואין ירושלים מביאה עגלה ערופה.

#### Traité Sota 44b

Et Jérusalem n'apportait pas la jeune vache.

Ainsi le Rambam dans son Michné Tora explique:

### משנה תורה לרמב"ם הלכות רוצח פרק א הלכה ד

ואין מודדין לירושלים שירושלים אין מביאה עגלה ערופה לפבי  
שלא נתחלקה לשבטים ונאמר "באדמה אשר ה' אלקיך נותן לך  
לרשתה.

#### Michné Tora du Rambam lois du meurtrier chap. 1 règle 4

Et on ne mesurait pas vers Jérusalem car Jérusalem n'apportait pas la jeune vache comme il est dit: "sur la terre que Dieu t'a donné en héritage".

#### Rambam

Rabbi Moché ben Maïmon (1138 - 1204). Le plus grand codificateur du Talmud et l'un des plus grands penseurs du judaïsme, notamment à travers son "guide des égarés". S'il ne fait pas un commentaire systématique de la Torah, son œuvre est emplies de références aux versets bibliques. Il suit le sens littéral qui s'accorde avec la raison



Une controverse existe entre le Rambam d'un côté et Rachi dans son commentaire sur la Tora de l'autre.

Rachi commente le second verset de notre section en ces termes:

### רש"י פסוק ב

ומדדו- ממקום שהחלל שוכב.

אל הערים אשר סביבות החלל – לכל צד לידע איזו קרובה

#### Rachi verset 2

Et ils mesureront - De l'endroit où est couché le cadavre.

Vers les villes qui sont dans les alentours – De tous les côtés, afin de savoir laquelle était la plus proche.

#### Rachi

Rabbi Chelomo Ben Yits'haq,  
Né à Troyes en 1040, mort à Troyes en 1105.

Le plus éminent commentateur de la Tora et du Talmud. Chef et modèle de l'École française (10ème au 14ème siècle). Il suit le plus généralement le sens

Le Sifté Haïm sur place explique le commentaire de Rachi comme suit:

### שפתי חכמים על רש"י אות נ

לא שהוא חובה למדוד מן החלל עד כל עיר ועיר אלא המדידה היא לידע איזה היא היותר קרובה אל החלל לפיכך אם היה חלל סמוך לעיר שבודאי אין עיר יותר קרובה הימנה אל החלל אין צריך מדידה

#### Sifté 'Ha'hamim sur Rachi, lettre 'noun'

Non pas qu'il y avait une obligation de mesurer (la distance entre) depuis le cadavre jusqu'à toutes les villes (avoisnantes). En vérité, cette mesure avait pour but de savoir laquelle d'entre elles était la plus proche du cadavre. Ainsi, si le cadavre se trouvait proche d'une ville dont il était sûr qu'aucune autre n'était plus proche du mort, on n'avait pas l'obligation de mesurer.

Ainsi selon Rachi, le but de cette mesure est de découvrir la ville la plus proche. S'il n'y avait aucun doute qu'une certaine ville se trouvait être la ville la plus proche, il devenait superflu de mesurer et il n'y avait dans ce cas là aucune obligation de mesurer.

Mais le Rambam dans son Michné Tora contredit Rachi au nom d'un Sifri:

## משנה תורה לרמב"ם הלכות רוצח פרק א הלכה א

אפילו נמצא בצד עיר זו שהדבר ידוע בודאי שהיא הקרובה מצווה למדוד

### Michné Tora du Rambam lois du meurtrier chap.1 règle 1

Même s'il est découvert du côté de cette ville sur laquelle on sait avec certitude qu'elle est la plus proche, il y a une mitsva de mesurer.



### Pistes de réflexions et débats

Quel est le sens de cette première obligation: mesurer la distance qui sépare le cadavre de la ville la plus proche. Cela, surtout selon le Rambam au nom du Sifri qui explique que les juges devaient mesurer cette distance même si aucun doute ne planait sur le fait qu'une certaine ville était la plus proche du cadavre?

Nous avons donc vu que les Juges de Jérusalem devaient mesurer la distance entre le cadavre et la ville la plus proche.

Les Sages discutent pour déterminer à partir de quelle partie du corps du cadavre les juges devaient commencer à mesurer.

### מסכת סוטה מ"ה:

מאין היו מודדים רבי אליעזר אומר מטיבורו רבי עקיבא אומר מחוטמו רבי אליעזר בן יעקב אומר ממקום שנעשה חלל מצווארו.

### Traité Sota 44b

D'ou mesurons-nous? Rabi Eliézer dit de son nombril, Rabi Aquiba dit de son nez, Rabi Eliézer dit de l'endroit où il est devenu cadavre de son coup.



### Pistes de réflexions et débats

Il semble que chacun de ces Sages établisse un regard sur l'homme. Il y a une mitsva de commencer à mesurer depuis le corps du mort: quelle est la partie qui définit le plus l'homme en général? Pourquoi l'homme serait-il défini par son nombril son nez ou son cou? (Le Maharal explique dans son commentaire sur les Agadot sur place que ces trois opinions englobent la figure générale homme. Le nombril est le lieu d'où le corps du nourrisson se nourrissait dans le ventre de sa mère. Le nombril relève de la dimension corporelle de l'homme. Rabi Aquiba désigne le côté élevé de l'homme, son nez qui symbolise le côté immatériel et transcendant de l'homme, l'air fait toujours référence à l'âme, comme il est dit :

"כל אשר נשמת רוח חיים באפיו", 'tout ceux dont une âme de souffle de vie dans ses narines'. Enfin le cou, le lieu où se rejoignent ces deux parties élémentaires que sont le corps et l'âme, lieu où l'âme repose dans le corps, et qui donne par ce geste la possibilité de vie au corps. Le cou symbolise donc le lieu de la vie, du lien entre le corps et l'âme. C'est l'atteinte au cou qui nous rendrait des cadavres inanimés).

Le troisième et le quatrième verset disent:

#### דברים כא' א' ט'

ג וְהָיָה הָעִיר, הַקְּרֹבָה אֶל-הַחֲלָל--וְלָקְחוּ זִקְנֵי הָעִיר הַהוּא עֹגְלַת בָּקָר, אֲשֶׁר לֹא-עֲבָד בָּהּ, אֲשֶׁר לֹא-מִשְׁכָּה, בְּעַל. ד וְהוֹרְדוּ זִקְנֵי הָעִיר הַהוּא אֶת-הָעֹגְלָה, אֶל-נַחַל אֵיתָן, אֲשֶׁר לֹא-יַעֲבֹד בוֹ, וְלֹא יִזְרַע; וְעֲרְפוּ-שָׁם אֶת-הָעֹגְלָה, בְּנַחַל

#### Deutéronome 21, 1-9

3 La ville la plus rapprochée du cadavre étant déterminée, les anciens de cette ville prendront une jeune vache qu'on n'aura pas encore employée au travail, qui n'aura porté aucun joug. 4 Ces anciens feront descendre la génisse dans un bas-fond sauvage, où on ne laboure ni ne sème, et là, dans ce bas-fond, ils briseront la nuque à la génisse.

Ainsi, après avoir trouvé la ville la plus proche, ce sont les juges de cette ville qui doivent commencer le processus de la Mitsva.

Avant d'apporter l'explication des Sages concernant le processus de la mitsva, lisons comment Ibn Ezra commente la raison pour laquelle ce sont les juges de la ville la plus proche qui devaient appliquer la mitsva:

## אבן עזרא פסוק ז

ויתכן שהשם צוה לעשות כן העיר הקרובה כי לולי שעשו  
עבירה כדומה לה לא נזדמן להם שיהרג אדם קרוב מהם

### Iben Ezra verset 7

Et il est plausible que Dieu ait ordonné aux juges de la ville la plus proche d'accomplir cela car s'ils n'avaient commis une faute de ce genre, un homme ne se serait pas fait tuer proche d'eux.

**Abraham ibn Ezra**  
(1090-1165)  
Un des plus éminents  
érudits juifs de  
l'Âge d'Or espagnol.  
Il suit le sens  
littéral.

Les Sages expliquent:

## מסכת סוטה מ"ה:

נפטרו זקני ירושלים והלכו להם זקני אותה העיר מביאים  
עגלת בקר אשר לא משכה בעול. ואין המום פוסל בה.  
ומורידים אותה לנחל איתן "איתן" כמשמעו קשה, אע"פ שאינו  
קשה כשר. ועורפים אותה מאחוריה ומקומה אסור מלזרוע  
ומלעבוד

### Traité Sota 45b

Les Anciens de Jérusalem prenaient congé et s'en allaient. Les Juges de la ville (la plus proche) amenaient une génisse de gros bétail qui n'a jamais porté le joug. Une déficience physique ne la rendait pas inapte. Ils la descendaient dans un bas fond sauvage, 'sauvage' comme son sens littéral 'dur'. Même s'il n'était pas sauvage (le bas-fond) est caché. Et ils lui brisaient la nuque par derrière. Il devenait alors interdit de labourer et de travailler le bas fond.

Les commentateurs du houchach expliquent ces versets.

Rachi:

### רש"י פסוק ד

אל נחל איתן- קשה שלא נעבד  
וערפו... אמר הקב"ה תבא עגלה בת שנתה שלא עשתה פירות  
ותערף במקום שלא עושה פירות לכפר על הריגתו של זה שלא  
הניחוהו לעשות פירות.

#### Rachi verset 4

Dans un bas fond sauvage - Dur, qui n'a jamais été travaillé.

Et ils briseront la nuque - Le Saint Béni soit Il a dit: 'que vienne une  
gémisse d'un an qui n'a pas fait de fruit (n'a pas fait de petits) et que  
sa nuque soit brisée dans un lieu qui ne fait pas de fruits, pour effacer  
le meurtre d'une personne à laquelle on pas laissé faire de fruits (des  
mitsvot).

Le Ramban commente ces mêmes mots et apporte un autre point de vue que celui de Rachi:

Si, pour Rachi, la Tora par le mot 'sauvage' vient déterminer la nature du lieu où l'on  
devait briser la nuque de la gémisse, pour le Ramban le verset dit plus, il comporte une  
injonction négative: après avoir brisé la nuque à la jeune vache, le bas-fond devait  
rester sauvage; ce qui signifie qu'il devenait interdit de le travailler. De plus, la raison  
pour laquelle c'est un bas-fond sauvage qui était choisi peut recevoir une nouvelle  
explication: puisque Dieu savait qu'il deviendrait interdit de travailler ce bas-fond, Il a  
choisi un lieu qui n'a pas les ressources suffisantes pour être labouré et ensemencé:

### רמב"ן פסוק ד

אל נחל איתן- קשה שלא נעבד לשון רש"י. ורבותינו אמרו  
שהוא נאסר לחרוש ולזרוע בו לעולם. אן כן הן אזהרות  
שהזרוע או העובד בו עובר בלאו. והטעם אשר יוציאו אותו  
אל נחל איתן כי לא יעבד בו ולא יזרע לעולם

#### Ramban verset 4

Dans un bas fond sauvage - Dur, qui n'a jamais été travaillé, c'est  
l'explication de Rachi. Mais nos Maîtres ont dit qu'il devenait interdit  
de le labourer et de l'ensemencer et cela à jamais. Ainsi, il y a là des  
avertissements et celui qui le laboure et le travaille transgresse cet  
interdit. Si l'on doit l'amener dans un bas fond sauvage, c'est  
précisément parce qu'il devenait interdit de le travailler et  
l'ensemencer pour toujours.

#### Ramban

Moché ben Na'hman,  
dit Na'hmanide  
Né à Gérone  
(Espagne) en 1194,  
mort en Israël en  
1270. L'un des  
maîtres les plus  
éminents du  
judaïsme espagnol du  
13ème siècle.  
Penseur, exégète,  
médecin et curieux  
des sciences  
profanes. Dans son  
commentaire sur la  
Torah, il suit le sens  
littéral, se réfère  
parfois au Midrach,  
et fait des allusions  
à des concepts  
kabalistes.

Ainsi, comme à son habitude, le Ramban propose une lecture qui supporte à la fois le sens littéral du verset et à la fois l'exégèse des Sages: le bas-fond était de nature sauvage comme le note Rachi, mais comporte en plus l'interdit de le travailler comme l'expliquent le Sages. Et c'est précisément cette unification des sens du verset qui révèle la raison pour laquelle on brisait la nuque dans un bas-fond sauvage: puisque Dieu savait qu'il deviendrait interdit de travailler ce bas fond, Il a choisi un lieu qui de toutes les manières n'a pas les ressources suffisantes pour être labouré et ensemencé.

Le Ramban livre dans *Le guide des égarés* une explication sur laquelle nous reviendrons dans la suite. Pour lui tout ce processus avait pour but de retrouver le meurtrier. Ainsi pour lui on devait briser la nuque de la génisse dans un bas-fond sauvage pour la raison suivante:

### רמב"ם חלק שלישי פרק מ

כי תועלת עגלה ערופה הוא גילוי ההורג. ולחזוק עניין זה שהמקום אשר תערף בו העגלה לא יעבד בו ולא יזרע לעולם. והרי בעל אותה הקרקע יחפש כל מיני עצות ויחקור עד שיודע ההורג כדי שלא תערף העגלה ולא תאסר עליו אדמתו זו לעולם.

#### Rambam Troisième partie chapitre 40

Car la brisure de la nuque de la génisse a pour intérêt la découverte du meurtrier. Et pour renforcer cela, le lieu où l'un devait briser la nuque de la jeune vache ne devait plus être travaillé et ensemencé. Le propriétaire de cette terre essaiera par tous les moyens de découvrir l'identité du meurtrier afin qu'on ne brise pas la nuque de la génisse de manière à ne pas interdire sa terre pour toujours.

#### Rambam

Rabbi Moché ben Maïmon (1138 - 1204). Le plus grand codificateur du Talmud et l'un des plus grands penseurs du judaïsme, notamment à travers son "guide des égarés". S'il ne fait pas un commentaire systématique de la Torah, son œuvre est emplie de références aux versets bibliques. Il suit le sens littéral qui s'accorde avec la

Nous pouvons interroger le commentaire du Ramban: si la terre qui était choisie l'était en raison de sa nature sauvage, pourquoi le propriétaire refuserait-il que l'on brise la nuque de la génisse sur sa terre qui le pousserait à retrouver l'identité du meurtrier. Le Ramban pose cette question:

**רמב"ן פסוק ה**

והיה ראוי עוד בשדה טוב ראוי לזריעה שיכירו בו רואיו כי  
בנחל איתן לא יוודע מדוע לא יעבד בו.

**Ramban verset 5**

Or un bon champ apte à être ensemencé était plus adéquat pour tout cela, afin que les gens le reconnaissent, car dans un bas-fond sauvage, on ne sait pas pourquoi il n'est pas travaillé. (Les gens penseront qu'étant sauvage il est naturel qu'on ne travaille pas ce champ.)

Le Sforno explique différemment le sens littéral des mots 'bas fond sauvage'. Cette explication contredit plus fortement l'exégèse du Ramban:

**ספורנו פסוק ד**

אל נחל איתן- שאין שם רגל מצויה

**Sforno verset 4**

Dans un bas-fond sauvage - Dans lequel la présence (d'hommes) est peu fréquente.

**Obadia Sforno**

Né à Casena (Italie) en 1470, mort à Bologne en 1550, l'un des plus grands maîtres du judaïsme dans l'Italie de la Renaissance. Il suit le sens littéral.

Pour Sforno, le mot 'sauvage' doit être pris dans son sens premier: sauvage contrairement au 'civilisé' qui implique la présence humaine. Ce commentaire contredit l'explication du Ramban car pour Sforno, le bas-fond était un lieu abandonné.

**Pistes de réflexions et débats**

Les explications du Ramban (Rachi, du Sforno) et du Ramban peuvent-elles converger ? L'explication du Ramban ne met-elle pas le commentaire du Ramban en difficulté? Le Ramban explique que le sens littéral du verset suppose que ce bas fond est de nature sauvage, pour que le propriétaire ne trouve pas son terrain endommagé par la brisure de la nuque de la génisse? Pourquoi alors chercherait-il à découvrir l'identité du meurtrier? De même et plus fortement pour le commentaire du Sforno.

Pour répondre à cette difficulté du commentaire du Ramban, nous apportons ci-dessous le commentaire de Rabénu Bah'yé qui cite le commentaire du Radaq sur les mots 'un bas-fond sauvage':

## רבנו בחיי פסוק א

ויש שפירשו "נחל איתן" מקום דשן ושמן

### Rabénou Bah'yé verset 1

Et certains expliquent 'un bas-fond sauvage' un lieu gras et plein de feuillages.

Il est très plausible de dire que le Rambam suit cette explication et que c'est précisément parce que ce bas-fond était riche que, ne voulant pas le délaissé, son propriétaire fera ce qui en son pouvoir pour retrouver l'identité du meurtrier.

Le Sforno explique aussi pourquoi l'on devait briser la nuque de la génisse et non pas une autre partie de son corps:

## ספורנו פסוק ד

וערפו- שהיא מיתה נעלמת מעיני הנהרג מורה על ההריגה  
שהיתה בלי ספק במקום נעלם מעיני העם. . .

Sforno verset 4

Et ils briseront la nuque - Qui est une mort cachée des yeux du tué. Elle témoigne du meurtre qui a été commis sans aucun doute par un meurtrier dans un lieu caché des yeux du peuple...

Ce commentaire du Sforno va dans le sens de ce que l'on a vu plus haut au nom des Sages que la mitsva de la génisse ne s'appliquait que dans les cas où le meurtre s'est fait en cachette et où l'identité du meurtrier reste inconnue.

Après avoir brisé la nuque de la génisse, les versets 5, 6, 7, 8 enseignent:

**Ba'hye ben Asher** est un exégète espagnol du XIII<sup>e</sup> siècle. Son commentaire sur la Tora s'appuie sur quatre degrés d'approche d'un texte: Pchat, Drach, Se'hel (Logique) et Kabala. Il fut l'élève du célèbre Rachba (R. Chlomo ben Aderet), lui-même disciple de



**דברים כא' ה' -ח'**

ה וּנְגִשׁוּ הַכֹּהֲנִים, בְּנֵי לֵוִי--כִּי בַם בַּחַר ה' אֱלֹהֶיךָ לְשָׂרְתוֹ, וּלְבַרְךָ בְּשֵׁם ה'; וְעַל-פִּיהֶם יְהִי, כָּל-רִיב וְכָל-נִגְע. וְכֹל, זִקְנֵי הָעִיר הַהוּא, הַקְּרִבִים, אֶל-הַחֹלֶל--יִרְחֲצוּ, אֶת-יְדֵיהֶם, עַל-הָעֵגְלָה, הָעֲרוּפָה בְּנַחֵל. ז וְעָנוּ, וְאָמְרוּ: יְדִינוּ, לֹא שָׁפַכָה (שָׁפָכוּ) אֶת-הַדָּם הַזֶּה, וְעֵינֵינוּ, לֹא רָאוּ. ח כָּפַר לְעַמְּךָ יִשְׂרָאֵל אֲשֶׁר-פָּדִיתָ, ה', וְאֵל-תִּתֵּן דָּם נָקִי, בְּקִרְבַּ עַמְּךָ יִשְׂרָאֵל; וְנִכְפַּר לָהֶם, הַדָּם. ט וְאַתָּה, תִּבְעַר הַדָּם הַנָּקִי--מִקִּרְבְּךָ: כִּי-תַעֲשֶׂה הַיִּשָּׁר, בְּעֵינֵי ה'.

**Deutéronome 21, 5-8**

5 Puis s'avanceront les pontifes, descendants de Lévi; car ce sont eux que l'Éternel, ton Dieu, a désignés pour le servir, pour prononcer les bénédictions en son nom, et c'est par eux qu'est jugé tout débat, tout dommage. 6 Et tous les anciens de la ville en question, comme voisins du cadavre, se laveront les mains sur la génisse dont on a brisé la nuque dans le bas-fond. 7 Et ils diront tour à tour: "Nos mains n'ont point répandu ce sang-là, et nos yeux ne l'ont point vu répandre. 8 Pardonne à ton peuple Israël, que tu as racheté, Seigneur! Et n'impute pas le sang innocent à ton peuple Israël!" Et ce sang leur sera pardonné.

A la lecture de ces versets, nous avons l'impression que les prêtres s'approchaient pour une quelconque raison qui reste cachée, et que ce sont les lévites qui se lavaient les mains au lieu où ils avaient brisé la nuque de la jeune vache et récitaient par la suite la formule du verset 8.

De plus, il ressort de la littéralité du verset 8 que la formule récitée commence avec les termes 'pardonne à ton peuple' et conclut avec 'et ce sang lui sera pardonné'.

Les Sages enseignent qu'il en est rien. En vérité, les Lévites se lavaient les mains, et ce sont les Prêtres qui récitaient? De plus la formule que les Prêtres devaient réciter s'arrête avant les mots 'Et ce sang leur sera pardonné'. Les derniers mots sont une promesse de Dieu comme ils l'enseignent:

**מסכת סוטה מ"ה:**

זקני אותה העיר רוחצים ידיהם במים במקום עריפתה של עגלה ואמרים "ידינו לא שפכה את הדם הזה ועינינו לא ראו". וכי עלת על לבנו שזקני בית דין שופכי דמים הם, אלא שלא בא על ידינו ופטרנוהו ולא ראינוהו והנחנוהו. והכהנים אומרים כפר לעמך ישראל אשר פדית ה' ואל תתן דם נקי בקרב עמך ישראל. ולא היו צריכים לומר "ונכפר להם הדם" אלא רוח הקודש מבשרתן אמתי שתעשו ככה הדם מתכפר להם.

**Traité Sota 45b**

Les Anciens de la ville se lavent les mains avec de l'eau au lieu où la nuque de la génisse a été brisée et disent: 'nos mains n'ont pas versé ce sang et nos yeux n'ont pas vu'. Et quoi, avons-nous imaginé que les anciens du tribunal sont des meurtriers? (Le sens en est qu') il n'est pas venu entre nos mains et l'avons abandonné et nous ne l'avons pas vu et l'avons délaissé. Et les prêtres disent 'Pardonne à ton peuple Israël que tu as racheté Dieu et n'impute pas le sang innocent à ton peuple d'Israël'. Il n'avait pas besoin de dire 'Et ce sang leur sera pardonné' car le Souffle Saint qui leur faisait savoir: lorsque vous ferez tout cela, le sang vous sera pardonné'.

Mais si tel est le cas, comment relire les versets selon les Sages? Le Ramban se pose la question et explique:

**רמב"ן פסוק ה**

ונגשו הכהנים בני לוי- לאמר כפר לעמך ישראל אשר פדית ושיעור הכתובים "ונגשו הכהנים בני לוי" "וכל זקני העיר ההיא הקרובים אל החלל ירחצו את ידיהם וענו ואמרו". והרחיצה במקצת מן הנזכרים והענייה במקצתם.

**Ramban verset 5**

"Et les prêtres fils de Lévi s'avanceront"- en disant 'pardonne à ton peuple Israël que tu as racheté'.

Et le découpe du verset est comme suit: 'et les prêtres fils de Lévi' 'et tous les anciens de cette ville proche du cadavre se laveront les mains et diront'. Le rinçage des mains pour les uns et la récitation pour les autres.

**3) LE SENS DE LA MITSVA**

Les commentateurs essaient de donner un sens à cette mitsva.

Nous apportons ci-dessous les différents points de vue.

Nous commencerons avec l'opinion de Maïmonide:

Dans son livre des égarés troisième partie, chapitre 40, il explique:

**רמב"ם חלק שלישי פרק מ**

ואמנם עגלה ערופה תועלתה מבוארת. כי המביא אותה היא העיר הקרובה אל החלל ועל הרוב ההורג הוא ממנה. וזקני העיר היא מעידים עליהם השם שהם לא התרשלו בתקון הדרכים ובשמירתם ולתייר כל שואל דרך כמו שבא הפירוש בדברי רז"ל ולא נהרג זה מפני ששכחנו התקונים הכוללים ואנחנו לא נדע מי הרגו. ואי אפשר על הרוב עם החקירה ויציאת הזקנים והעומדים ולקיחת העגלה שלא ירבו דברי בני אדם ואולי בפרסום העניין יודע ההורג ויאמר מי שידעו או שמע עניינו פלוני הוא ההורג כי אחר שיעמוד אדם ויאמר ואפילו אשה פלוני הרגו לא תערף העגלה. . . . ואחר שיוודע הגיעה התועלת שאם לא יהרגוהו בית דין המלך שיש לו להרוג ואם לא יהרגוהו המלך גואל הדם יהרגוהו ויערים עד שיתנכל עליו להרגו. כי תועלת עגלה ערופה הוא גילוי ההורג. ולחזוק עניין זה שהמקום אשר תערף בו העגלה לא יעבד בו ולא יזרע לעולם. והרי בעל אותה הקרקע יחפש כל מיני עצות ויחקור עד שיוודע ההורג כדי שלא תערף העגלה ולא תאסר עליו אדמתו זו לעולם.

### Rambam Troisième partie chapitre 40

De même, l'intérêt de la génisse est clair. Car ceux qui l'amenaient étaient les juges de la ville la plus proche du cadavre. Et dans la majorité des cas le meurtrier en est un ressortissant. Et les anciens de la ville témoignent devant Dieu qu'ils n'ont pas délaissé le bon fonctionnement des chemins et n'ont pas négligé la garde des routes et guidaient ceux qui cherchaient leur chemin comme tout cela est explicité dans les paroles de nos maîtres, qu'ils reposent en paix, et (témoignaient que) celui là ne s'est donc pas fait tué de par un oubli de la bonne gérance des affaires publiques générales et qu'ils ne connaissent pas l'identité de celui qui l'a tué. Et il est presque impossible qu'avec l'enquête et la sortie des anciens et ceux qui sont présents et la descente de la génisse, que les gens ne parlent (de cette affaire), et peut être avec la publication de l'affaire, l'identité du meurtrier sera identifiée par quelqu'un qui le connaît et que ce dernier le fera savoir ou donnera des informations sur ce qu'il a entendu. Car si un homme ou une femme affirme que celui là a tué, on ne brise pas la nuque de la génisse...Et après avoir identifié le meurtrier, on a atteint le but de cette mitsva, car même si le tribunal ne peut pas le mettre à mort, le roi le mettra à mort; et si le roi ne le fait pas tué, le vengeur de sang le tuera et le pourchassera jusqu'à lui tomber dessus pour le tuer. Car la brisure de la nuque de la génisse a pour intérêt la découverte du meurtrier. Et pour renforcer cela, le lieu où l'un devait briser la nuque de la jeune vache ne devait plus être travaillé et ensemené. Le propriétaire de cette terre essaiera par tous les moyens de découvrir l'identité du meurtrier afin qu'on ne brise pas la nuque de la génisse de manière à ne pas interdire sa terre pour toujours.

Ainsi, pour le Rambam rien de transcendant dans cette mitsva. Son but était de faire beaucoup de bruit autour du meurtre afin que la population en parle et que par ce stratagème l'identité du meurtrier soit révélée.

Mais le Ramban objecte à cette explication le fait que d'après celle-ci, briser la nuque d'une génisse à la place du crime n'a en tant que tel aucun sens. Ce sont des intérêts extérieurs à ces actes qui étaient recherchés:

#### רמב"ן פסוק ה

והנה לפי הטעם הזה יש בתחבולה הזו תועלת, אבל המעשה איננו נרצה בעצמו.

#### Ramban verset 5

Et voilà que selon cette explication il y a dans cette manière détournée d'agir un intérêt, mais chaque acte n'est pas voulu pour lui-même.

Le Ramban explique obscurément son opinion:

### רמב"ן פסוק ה

ולפי דעתי יש בו טעם כעניין הקרבנות הנעשים בחוץ שעיר המשתלח ופרה אדומה, ולפיכך מנו חכמים עגלה ערופה מכלל החוקים.

#### Ramban verset 5

Et à mon avis, elle comporte le même sens que les sacrifices qu'on approchait en dehors (des murailles) comme le bouc émissaire, la vache rousse. Et c'est pourquoi les Sages comptent la génisse au cou brisé parmi les 'Houkim.

Rabénou Bah'yé explicite:

### רבנו בחי פסוק א

עניין עגלה ערופה היו מקרבים אותה למדת הדין הקשה שלא תהא מתוחה כנגדו ושלא תשלוט בנו.

#### Rabénou be'hayé verset 1

L'objet de la génisse au cou brisé est qu'on l'approchait à la mesure du 'din' strict afin qu'elle ne soit pas étendue contre lui et qu'elle ne nous maîtrise pas.

Il semble que le sens en est que l'on doit répondre du mal. Le mal doit rester pour nous inacceptable. Pour cela, les juges qui étaient là devaient réparer le monde par leur jugement. Mais que pouvons-nous faire lorsque le mal frappe en dehors de toute maîtrise? Devons nous l'accepter comme une donnée de ce monde et nous en remettre à la fatalité et au caractère absolu du mal?

La mitsva de la génisse au cou brisé vient précisément rejeter cette manière de percevoir. Le mal n'est pas absolu. On ne doit pas l'accepter. Il faut le replacer dans son contexte, en dehors de l'ordre du réel. Lorsque le mal est maîtrisable, par exemple lorsque l'on peut connaître l'identité du meurtrier, le beit din doit répondre et le mettre à mort afin d'éradiquer la réalité du mal. Lorsque le mal n'est pas maîtrisable dans le sens où il sort de la possibilité d'en répondre, nous devons au moins en révéler l'irréalité: nous le plaçons dans l'extériorité (comme le souligne le Ramban que la génisse au cou brisé ressemble aux sacrifices approchés en dehors de Jérusalem) afin d'en révéler la vraie place: il est en dehors du réel. C'est ce qui semble être le sens de ce que dit Rabénou Bah'yé dans son langage: 'afin que la dimension du din, le mal, ne nous maîtrise pas. C'est-à-dire que le réel n'est pas défini par le mal, et qu'il est au contraire une sortie du réel. C'est en répondant par cette conscience, que le peuple juif peut retrouver une 'kapara', un lavement et retrouver son innocence.



### Pistes de réflexions et débats

Une problématique pourra avec les trois commentaires - celui du Rambam et celui du Ramban et Rabéno Bah'yé - avoir pour objet la question suivante: faut il trouver dans le sens des mitsvot un enjeu métaphysique, transcendant, ou suffit-il d'expliquer les mitsvot rationnellement, comme les conditions du bon ordre civil?



### Pistes de réflexions et débats

Suivant l'explication du Ramban, un débat pourra avoir lieu autour de la question du mal, de sa réalité dans le monde.